

Mieux apprêhender la Loi Climat et Résilience

Version R001

Public

Agents immobiliers
Notaires
Huissiers



7 heures (1 jour)



Formation présentiel ou distanciel

Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation (loi Climat notamment) pour appréhender les nouvelles obligations en transaction immobilière et en gestion locative
- Connaitre les techniques de réalisation du DPE, savoir les optimiser pour accompagner au mieux son client, approfondir ses connaissances du bâtiment
- Disposer des connaissances nécessaires sur les aides disponibles

Programme



JURIDIQUE

- Rappel du calendrier et des obligations

ADMINISTRATIF

- Présentation des aides
- Préparation du DPE

TECHNIQUE

- Le rendez-vous DPE
- Le rapport de DPE
- Les préconisations de travaux

Formateur(s)

Formation réalisée par Guislain THERY,
Responsable R&D du réseau EX'IM

*Liste des formateurs
consultable sur le site
internet Académie Minerva.*



LES PLUS

- Formation animée par un expert
- Disposer d'un PC portable

1 Prérequis

- Pas d'expérience professionnelle requise
- Pas de prérequis scolaire ou universitaire

2 Indicateurs de résultats

Se référer au site www.academie-minerva.fr

3 Modalités d'inscription, tarifs, délais & accessibilité

Voir bulletin d'inscription ou convention de formation

4 Pédagogie et évaluation

- Tour de table et échange de pratiques
- Apports théoriques par l'intervenant
- Supports pédagogiques
- Exercices pratiques

Échanges et questions / réponses

Validation des acquis

NB : Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

